

# Exemple de plan pour un changement d'utilisation d'atelier de menuiserie vers un garage mécanique

Les plans à fournir à la commune pour votre demande de permis d'urbanisme

1. Plan : situation existante
2. Plan : situation projetée

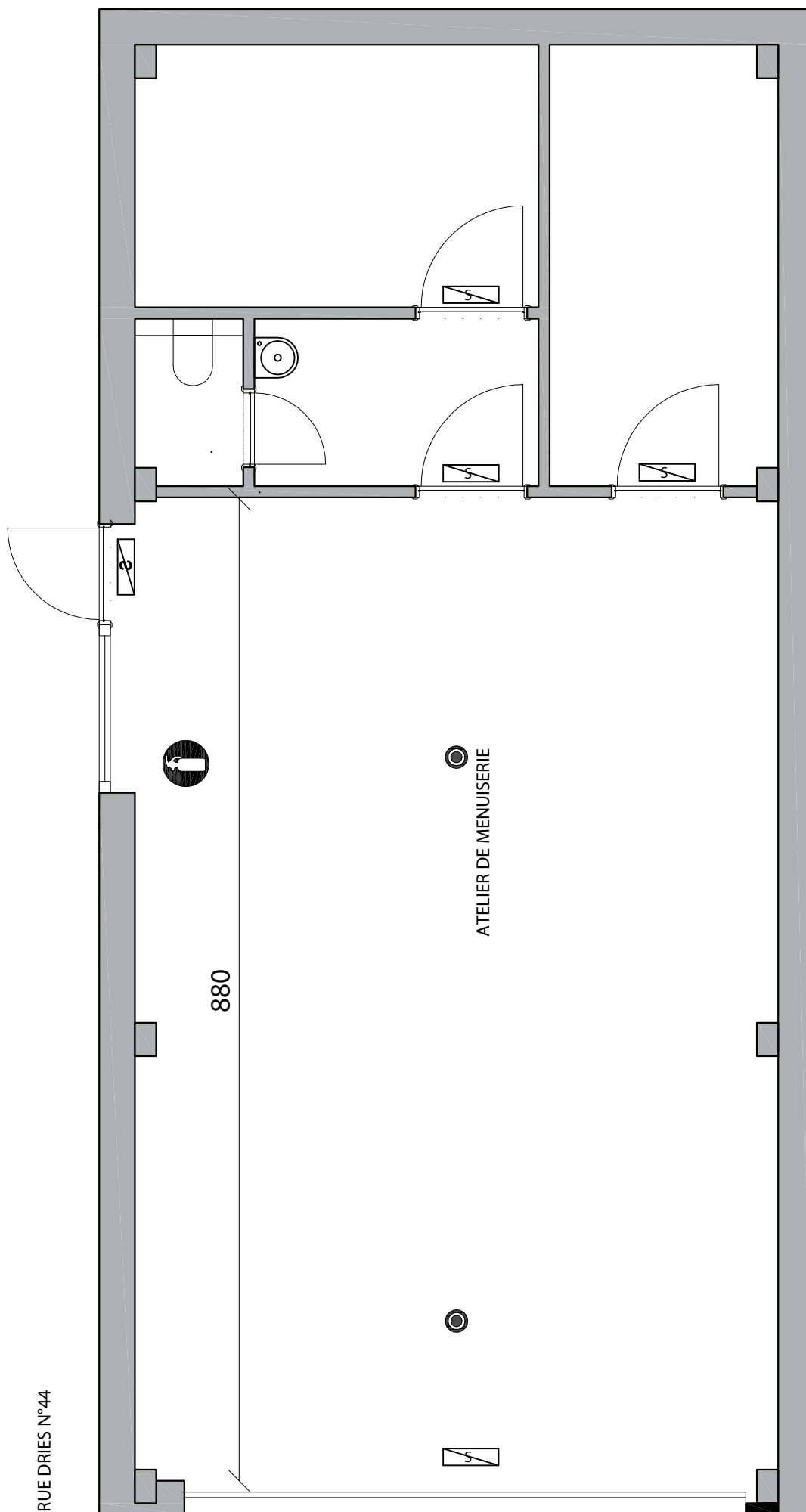
Deux possibilités s'offrent à vous :

- Vous demandez une copie de vos plans au Service de l'Urbanisme ou aux Archives de votre commune et les adaptez à votre projet ;
- Vous dessinez vous-même les plans. À noter que seule l'échelle de 1/50 ème sera acceptée. (1 mètre en réalité = 2 cm sur le plan)

N'oubliez pas de joindre plusieurs copies de ces plans à votre demande.  
Le nombre demandé diffère selon les communes.

# Plan : situation existante

De l'atelier de menuiserie vers un garage mécanique

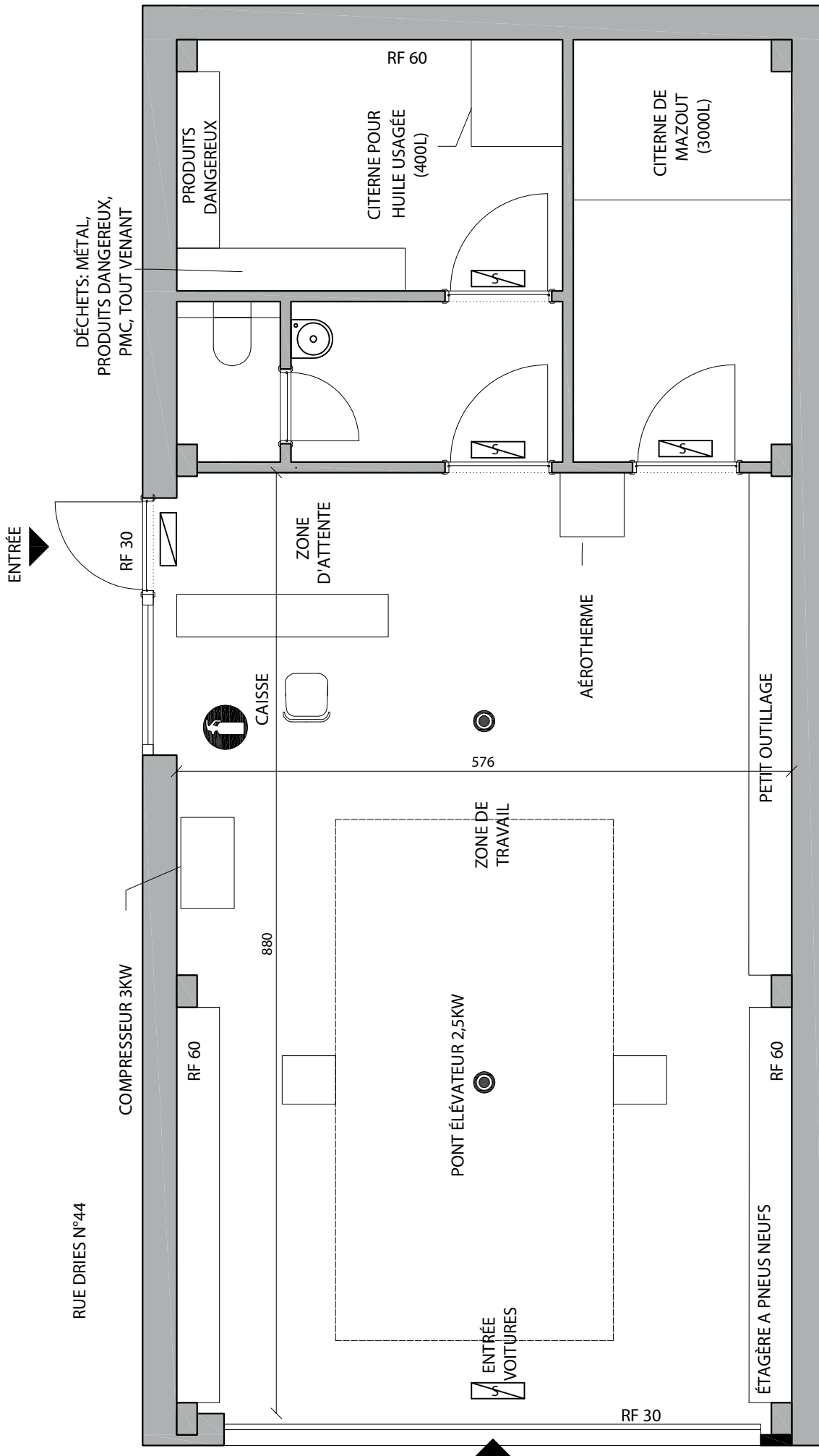


- EXTINCTEUR
- ÉCLAIRAGE DE SECOURS
- DÉTECTEUR DE FUMÉE

DOC 0.4.: PLAN DE REALISATION Changement d'utilisation d'un atelier de menuiserie vers un atelier (garage mécanique)	DATE .../.../....
ADRESSE Rue Dries, 44 - Bruxelles 1000	ECHELLE 1/50 1m=>2cm
DEMANDEUR	SIGNATURE

# Plan : situation projetée

De l'atelier de menuiserie vers un garage mécanique



DOC 0.4: PLAN DE REALISATION	DATE	.../.../.....
Changeement d'utilisation d'un atelier de menuiserie vers un atelier (garage mécanique)	ECHELLE	1/50 1m=>2cm
ADRESSE Rue Dries, 44 - Bruxelles 1000	SIGNATURE	
DEMANDEUR		

EXTINCTEUR
ÉCLAIRAGE DE SECOURS
DÉTECTEUR DE FUMÉE